

Supprimons les privilèges:

Forfaits fiscaux

Editorial

- 3 Cherpines:
Et maintenant?

A signer

- 5 Initiatives abolition
des forfaits fiscaux

Actualité cantonale

- 6 Groupe socialiste
au Gand Conseil

Actualité communale

- 9 Orientations politiques
en faveur des seniors

A ne pas manquer

- 10 14 juin 2011:
Manifestons
pour l'égalité
- 13 Cercle Jean Jaurès

Il existe en ce monde un paradis fiscal nommé: Suisse. Un endroit où il fait bon, très bon vivre, lorsque la fortune vous sourit. Bienvenue aux plus aisé-e-s pour qui Dame Helvétie se pare de ses plus beaux atours.

Je veux parler, vous l'aurez compris, des fameux forfaits fiscaux.

Mais de quoi s'agit-il au fait? Petit rappel.

Les forfaits fiscaux, autrement appelés forfaits à la dépense, ne sont pas calculés en fonction du revenu ou de la fortune mais en fonction de la dépense. Cette dernière peut être calculée de différentes manières, mais c'est généralement la négociation entre le can-

ton et le forfaitaire qui prime. Les forfaits ne sont accordés qu'à des fortunes étrangères ou ayant quitté la Suisse pendant plus de dix ans. Il est interdit aux forfaitaires d'exercer une activité lucrative sur le territoire suisse.

En Suisse en 2008, on estimait à environ 4'570 le nombre de forfaitaires, pour une rentrée fiscale

totale d'environ 578 millions de francs. Genève, canton qui figure en troisième position du classement des généreux cantons à forfait, en comptait 683 pour une rentrée fiscale d'environ 65 millions de francs. Maigre montant récolté me direz-vous.

En effet, force est de constater que, contre toute attente, ces forfaits n'incitent pas à la dépense. Si l'Etat gagne peu, les bénéficiaires, eux, en tirent un très fort avantage financier. Avantage qui prive les collectivités publiques de ressources nécessaires. Avantage qui induit une inégalité de traitement inacceptable et remet en





Supprimons les privilèges

Supprimons les forfaits fiscaux

Suite de la première page

question le principe fondamental d'égalité dans l'imposition (art. 8 al. 1 Cst.).

Cette pratique fiscale repose sur le principe de la sacro-sainte concurrence fiscale. Ce faisant, elle prive certains Etats ou collectivités publiques des moyens leur permettant de développer des politiques publiques nécessaires. Elle participe également aux processus d'évasion fiscale.

Cerise sur le gâteau, les effets sont également particulièrement néfastes pour nous, habitant-e-s de la Suisse ou de Genève. Rappelons ici les effets liés à l'augmentation du coût de la vie et du prix de l'immobilier.

Avant-gardiste, le canton de Zurich a supprimé les forfaits fiscaux lors d'une votation populaire en 2009. Aujourd'hui,

les effets positifs sont là: diminution des loyers et aucune diminution des rentrées fiscales (forfaitaires transformés en contribuables normaux).

C'est pourquoi, fort de tous ces constats précédemment énumérés, le Comité directeur a décidé lors de sa séance du 13 mai dernier de soutenir l'initiative populaire fédérale lancée par la «Gauche» pour supprimer les forfaits fiscaux en Suisse. Toutefois, sceptique quant au résultat final, il a également proposé, de lancer une initiative cantonale. Ce texte fait écho au projet de loi socialiste au Grand Conseil (PL 10494) et à la thèse de notre groupe à l'Assemblée constituante (509.82),

Il reviendra à l'assemblée générale du 16 juin prochain de statuer.

Pour ma part, j'espère, camarades, que nous serons nombreux et nombreuses, ce soir-là à demander la fin d'une pratique fiscale toxique qui profite aux plus grandes fortunes et sape le principe fondamental d'égalité.

Puisque le changement ne viendra pas, durant cette législature, du parlement cantonal dominé par la droite libérale, allons dans la rue, à la rencontre des Genevoises et des Genevois. Construisons avec elles et eux, la Genève progressiste et solidaire à laquelle nous aspirons.



Cherpines: Et maintenant?

Pas question de relâcher la pression

Comme annoncé durant la campagne de votation, le PSG se bat sur trois axes principaux:

1. Nous voulons un quartier qui corresponde à notre position de fond, telle que définie en avril 2010 par le comité directeur et à maintes reprises rappelée, et validée par la résolution socialiste votée par le Grand Conseil en septembre 2010.

A ce sujet, notre ancienne conseillère administrative de Confignon et candidate au conseil national Française Joliat présidera un groupe de travail du PS qui va suivre l'évolution du plan directeur du quartier, et rapportera régulièrement au CD.

Il n'est pas question de relâcher la pression et de ne pas nous donner les moyens de nos engagements. Parallèlement il n'est pas acceptable que la densité aux Communaux

d'Ambilly soit si faible et nous mettons là aussi la pression.

2. Un autre groupe de travail, présidé par le sous-signé, devra réfléchir à la surface de production agricole à pérenniser en vue d'assurer un taux d'autoapprovisionnement acceptable (actuellement 20%) du marché local par une agriculture socialement et écologiquement responsable.

Cette surface ne pourra plus être déclassée sauf compensation en nature, comme c'est par exemple le cas de la forêt (10% du territoire genevois), de par le droit fédéral il est vrai. Là aussi le CD sera tenu au courant de l'avancement des études.

3. Enfin nos analyses et demandes pour une réorientation du déve-

loppement de la région seront concrétisées par des projets de loi à déposer au Grand Conseil, des initiatives à lancer sur la fiscalité des entreprises et des démarches à entreprendre avec nos camarades français et vaudois pour un vrai parlement régional doté de pouvoirs de régulation.

Il faut mettre fin à la fuite en avant vers une société à plusieurs vitesses et qui fait de nos efforts d'équipement en transports publics et en logements un véritable travail de Sisyphe et qui doit favoriser le potentiel d'emplois et les entreprises locales.

Le PS un parti qui tient ses promesses!

Merci de nous faire parvenir suffisamment à l'avance vos contributions.

Prochain délai de réception des textes: jeudi 16 juin 2011, 12h, dernier délai

Attention!

Pour des questions de délai d'impression, les articles qui nous parviendront au-delà de cette échéance ne pourront plus être pris en compte et seront, le cas échéant, publiés dans le numéro suivant.

Adresse pour l'envoi de vos articles:
postsriptum@ps-ge.ch
Nous vous remercions, d'avance de vos futures contributions.

**Prochain numéro:
Vendredi 24 juin 2011**

Impressum

Coordination:
**Marko Bandler
et Delphine N'Diaye**

Conception
et réalisation graphique:
Delphine N'Diaye

Edition:
Parti socialiste genevois

Impression:
Imprimerie Nationale

Tirage: 1'250 exemplaires

Pour les dons: CCP 12-171-3

tél: 022 338 20 70

fax: 022 338 20 72

e-mail: psg@ps-ge.ch

internet: www.ps-ge.ch



Nouvelles du Comité directeur du PSG

Séances du 13, 20 et 27 mai 2011

Voici une synthèse des trois dernières séances du Comité Directeur

Le Comité directeur a notamment:

- reçu Elisabeth Gabus-Thorens, future Conseillère administrative de Confignon pour échanger sur le réaménagement des Cherpines, suite à notre victoire en votation;
- Préparé l'ordre du jour du prochain Forum des sections (8 juin), de la prochaine assemblée générale du parti (le 16 juin prochain), ainsi que de la première Assemblée des Délégués (31 août);
- Pris position pour soutenir l'Initiative fédérale pour l'abolition des forfaits fiscaux;
- discuté des questions fiscales qui concernent les communes, et décidé l'organisation d'une demi-journée de travail sur ce sujet.

Initiatives populaire fédérale «Halte aux privilèges fiscaux»

Cette initiative pour l'abolition des forfaits fiscaux est fédérale.

Le Comité directeur vous invite à la signer et à la renvoyer au Secrétariat. Il souhaite aussi attirer votre attention sur le fait qu'une autre initiative sur le même sujet devrait suivre mais sur le plan cantonal.

Il invite donc tous les membres du PS genevois à signer aussi celle qui suivra.

Vous trouverez celle-ci ci-contre.



Groupe socialiste au Grand Conseil

Séances des 26 et 27 mai 2011

Communiqué de presse

Construire pour la Haute école de gestion à Battelle: oui, mais avec des règles et dans la concertation

Il est certain que le groupe socialiste soutient la formation professionnelle et que pour ce faire, celle-ci a besoin de locaux adaptés. Il s'oppose cependant au mode de faire, soutenant la nécessité d'une planification cantonale, voire régionale, des besoins, tout comme l'existence d'un plan localisé de quartier qui permette à chaque nouvelle école de s'implanter de manière harmonieuse dans un quartier existant. Dans ce sens, le groupe déplore que le conseiller d'Etat Mark Müller n'ait pas tenu ses promesses en commençant par définir le nouveau plan localisé de quartier promis pour le site de Battelle, comme le souhaitait les habitants du quartier de la Tambourine et le conseil municipal de Carouge. La Haute école de gestion sera ainsi imposée à un quartier qui ne la refusait pas, mais souhaitait une

implantation permettant un redéploiement et une diversification du site.

Les enfants du primaire iront à l'école le mercredi matin

L'école genevoise a besoin de changement et l'ensemble des recherches met en évidence la nécessité d'éviter une fracture dans l'horaire et de surcharger les journées. L'introduction du mercredi matin à l'école primaire s'impose ainsi comme le moyen pour renforcer le temps d'acquisition des savoirs. Le projet, fruit de longues discussions et résultat d'un compromis, répond également aux vœux exprimés par de nombreux acteurs qui souhaitaient que le congé du mercredi soit préservé pour les plus jeunes élèves. On ira donc le mercredi à l'école uniquement dès 8 ans. Seul regret du groupe socialiste, l'abandon d'une variante plus ambitieuse et innovante qu'était le projet «d'école ouverte» qui aurait offert aux élèves entre 4 et 8 ans, le mercredi matin, un véritable espace dédié à

leur culture générale avec les trois axes à choix que constituaient la culture, le sport ou l'étude de leur langue d'origine. Genève investit dans la formation: ce sont environ 16 millions et 121 postes qui soutiendront cette réforme.

Les transactions immobilières seront à nouveau publiques

Le groupe socialiste se félicite de l'adoption de son projet de loi qui rétablit le principe de la publication des transactions immobilières dans la Feuille d'avis officielle (FAO), supprimé par la majorité du Grand Conseil lors de l'adoption de la révision de la loi d'application du Code civil suisse entrée en vigueur au 1er janvier 2011. Disposer de données, défendre les locataires et lutter contre le blanchiment d'argent, tels ont été les trois arguments principaux pour rétablir cette information dans la FAO. La publication de ces données permet, en effet, de détecter des indices potentiels de criminalité au travers de prix d'acquisitions élevés, de calculer le rendement des immeubles pour évaluer la réalité d'un loyer, de connaître le bailleur et enfin,

de permettre à l'Office cantonal de la statistique (OCS-TAT) de produire des statistiques de manière efficace et économe sur le marché immobilier

La loi-balai sur l'organisation judiciaire rate l'occasion d'être exemplaire

Le Grand Conseil a voté jeudi le projet de loi modifiant la loi sur l'organisation judiciaire (LOJ), appelé communément «loi-balai». Il vise à modifier les aspects formels et matériels de toutes les lois votées par le plénum depuis septembre 2008, soit dix-huit projets de loi couvrant:

- la mise en conformité du droit genevois aux dispositions de la loi fédérale sur le tribunal fédéral relatif au droit à l'accès au juge;
- la révision du code de procédure pénale et de la procédure pénale applicable aux mineurs;
- le code de procédure civil;
- la refonte de la LOJ;
- ainsi que tous les changements constitutionnels.

Le groupe socialiste a déposé un rapport de minorité s'agissant des articles 17 et 24 du Code de procédure civile. L'amendement à l'article 17 vise à prévoir l'accès à la justice pour tous les litiges. Or la disposition votée par la majorité crée une inégalité de traitement entre les assurés, étant prévue uniquement pour les litiges portant sur les assurances complémentaires à l'assurance accident obligatoire, ainsi que sur les assurances complémentaires maladie au sens de la LAMal. Concrètement, cela voudra dire qu'un indépendant malade qui conteste un litige sur les assurances complémentaires perte de gain devra aller dans une juridiction, par exemple le tribunal de première instance, où il devra payer le plein prix.

S'agissant des articles 25 et 25, ils visent à rendre obligatoire la notification (sommation) des actes par les huissiers judiciaires, lors des jugements d'évacuation en matière de logement. Sachant la problématique engendrée par le nouveau code civil, qui pénalise fortement les locataires puisqu'il n'y a plus de conciliation en matière d'évacuation des logements pour défaut de paiement, ces amendements proposés par le groupe socialiste auraient donné une dernière chance au locataire avant le couperet final. Tout comme pour l'article 17, la majorité a refusé ces amendements; raison pour laquelle le groupe socialiste a refusé la loi-balai.

Un programme de recherche clinique pour le cancer du sein

Pourquoi le taux de cancer du sein est-il plus important chez les femmes à Genève qu'ailleurs? Le groupe socialiste a soutenu la motion invitant le Conseil d'État à développer un programme de recherche qui permette de répondre à cette interrogation au centre d'enjeux de santé public majeurs. Au-delà des coûts très importants que son traitement engendre, le poids du cancer au niveau personnel, familial et sociétal est avéré. Levons l'épée de Damoclès qui pèse sur les femmes en nous engageant de manière active dans la recherche.

Le Grand Conseil refuse de valoriser la langue d'origine des élèves

En refusant la motion du groupe socialiste qui entendait valoriser la langue d'origine de très nombreux élèves de l'école genevoise, le Grand Conseil donne un mauvais signe à la communauté internationale. Dans un monde globalisé et plus complexe, la maîtrise de plusieurs langues est clairement un atout pour s'y mouvoir. Mais maîtriser sa langue d'origine c'est aussi un gage d'une meilleure acquisition du français et d'une intégration harmonieuse, en ne se privant pas de ses racines.

Les socialistes ne demandaient pas d'intégrer de nouveaux enseignements au programme, mais de

penser, en accord avec les principes contenus dans Harnos (concordat intercantonal sur l'harmonisation scolaire), d'élargir l'offre de cours existants à disposition des élèves, de coordonner la relation aux différents états représentés à Genève pour cet objet et de mieux reconnaître les acquis linguistiques des élèves.

JapanTobacco, OMS et OMC: trop tard peut-être, mais donnons-nous le bon message?

L'État a-t-il fait, pratiquement et en terme d'image, le bon choix en octroyant un droit de superficie à Japan Tobacco International (JTI), à deux pas de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), au cœur du quartier des organisations internationales? C'est la question que pose l'interpellation urgente déposée par le groupe socialiste. Au centre de l'interrogation, la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac, traité ratifié à ce jour par 172 pays, représentant près de 90% de la population de la planète. Ses directives spécifient notamment l'incompatibilité entre les intérêts de l'industrie du tabac et ceux de la santé. Combattues par l'industrie du tabac, cette dernière prend appui sur certains accords de l'OMC qui sera prochainement voisine de JTI. Y avait-il lieu d'induire symboliquement le doute dans la bergerie.

Commission genevoise du cinéma

Quelle suite le Conseil d'État entend-il donner à la Commission genevoise du cinéma étant donné le maintien de cette commission par l'autre partenaire, le canton de Vaud et compte tenu d'une proposition alternative à l'adhésion à une convention nationale?

Quel fonctionnement futur pour la Clairière?

Quelles sont les mesures prises par le DSPE pour répondre au rapport accablant rendu par les experts mandatés par la Commission des visiteurs officiels: institution sinistrée, gestion calamiteuse, souffrance du personnel?

Sous-traitance sauvage sur les chantiers!

Quelles suites ont-elles été données aux nombreuses interventions parlementaires sur ce thème? Quels est l'état d'avancement des travaux de la commission tripartite d'accompagnement du CEVA, des améliorations en matière de marchés publics, de durcissement des sanctions et de l'introduction du principe de la responsabilité solidaire dans les marchés publics genevois?

Rédaction:
Christine Serdaly Morgan



Orientations politiques en faveur des seniors

Vernier confirme!

La Ville de Vernier s'est associée au Centre d'animation pour retraités (CAD) de l'hospice Général afin de mener une enquête par sondage auprès de la population du canton âgée de 65 à 75 ans.

Car, si l'on connaît – en termes démographiques – ce que sera pour les années à venir le phénomène du vieillissement de la population, on ignorait cependant jusqu'ici beaucoup de la situation socio-économique de ces «seniors» qui quittent la vie active mais pas les activités! Que font-ils/elles? De quoi ont-ils/elles envie? Comment voient ils/elles leurs loisirs actuels et futurs? En voulant répondre – en partie – à ces questions, la Ville de Vernier espère pouvoir démontrer que les collectivités locales sont actives dans les questions de prévention, d'information et d'action sociale auprès des seniors et aînés.

Vernier: une ville particulièrement concernée

Quelques éléments statistiques nous le confirment. L'accroissement de la population âgée est nettement plus marqué à Vernier que dans le reste du canton de Genève. Un exemple: les 65-69 ans représentaient lors du dernier recensement près de 30% de la population, alors que cette proportion n'était que de 12.8% dans le reste du canton. Un autre exemple: entre 1990 et 2000, la population verniolane âgée entre 65 et 79 ans a augmenté de 32.9% alors que la commune n'a grandi que le 3.8%. A niveau des quartiers, deux élé-

ments intéressants: au Lignon, ce sont près de 30% de la population qui ont plus de soixante ans et plus de 12% des habitants d'Aire ont plus de 75 ans! Le risque d'isolement de personnes vivant seules est important.

Des seniors actifs, loin des clichés!

L'enquête en question, qui résulte d'un sondage auprès de 1'500 personnes, montre que les seniors sont une population très active. L'image d'Epinal de la personne âgée rivée à sa table de Jass ou passant son temps à broder des napperons est définitivement révolue! Aujourd'hui, plus d'un senior sur deux (61%) pratique l'informatique et même un sur trois (31%) pratique des activités de type «multimédia». Ce dynamisme se retrouve également dans les activités pratiquées, puisque plus de

la moitié déclare marcher ou faire du «nordik-walking» régulièrement, et même 28% sont des adeptes des sports d'eau! Sorties aux cafés, expositions et cinéma sont également des activités très prisées!

Si on regarde les activités souhaitées par les seniors, l'immense majorité d'entre eux plébiscite l'informatique et la marche, mais aussi les exercices d'entretien de la mémoire. On y voit que la problématique de la maladie d'Alzheimer est bien présente et préoccupe beaucoup ces néo-retraités. Là également, il s'agit d'un signe fort en direction des autorités politiques, qui doivent impérativement agir dans le sens d'une prévention efficace des problèmes de déficit cognitif qui accompagnent inéluctablement le vieillissement.

Le problème de l'isolement

Cette enquête a aussi permis de mettre l'accent sur les problèmes de «désaffiliation», cette perte du lien social qui surgit, notamment lorsque les personnes âgées se retrouvent seules, à la suite généralement d'un veuvage. Les personnes qui se retrouvent seules ont une tendance beaucoup moins marquée à pratiquer des activités régulières en extérieur. Là encore, les pouvoirs publics se doivent de chercher des solutions à ce mal qui guette, de facto, nos sociétés de plus en plus individualistes.

Quelles conclusions?

La conclusion qui ressort de cette enquête est qu'il faut dès aujourd'hui mener activement une politique concertée de la part des autorités communales, cantonales et fédé-

rales sur les enjeux du vieillissement de la population. Les questions relatives au financement de l'AVS ou à l'augmentation des coûts de la santé sont secondaires lorsque l'on s'intéresse aux problématiques liées à l'isolement social et à la solitude. Privilégier une qualité de vie digne, une retraite agréable, une vieillesse bien vécue, n'est-ce pas le rôle que se doit de jouer une communauté? Aujourd'hui, quelqu'un qui arrive à la retraite va y passer un tiers de sa vie. A nous, les politiques, de nous battre pour faire que sa route soit belle.

A Vernier, l'entrée en fonction récente d'un «délégué aux seniors» permettra de développer des actions telles que la mise en place des premières «Promotions Seniors» sur le modèle des promotions citoyennes des jeunes majeurs ou encore des

ateliers thématiques sur les questions de mobilité et de sécurité. Un immense «Salon des Seniors», qui se tiendra du 28 au 30 octobre, permettra d'offrir une plateforme le temps d'un week-end à tous les acteurs institutionnels ou associatifs qui développeront des prestations à destination des seniors et aînés de se présenter à la population.

J'espère avoir l'occasion de vous y croiser!

«Quelles activités pour quels retraités dans le Canton de Genève?».

**Le rapport de l'enquête se trouve sur le site de l'hospice Général:
www.hospicegeneral.ch**



14 juin 2011: Manifestons pour l'égalité

Journée d'actions et de revendications

Le 14 juin 2011, une journée d'actions et de revendications est organisée pour l'égalité entre les femmes et les hommes, dans les faits.

Vingt ans après la grève qui avait réuni près d'un demi million de femmes, quinze après la loi sur l'égalité entre femmes et hommes dans les rapports de travail (LEg), force est de constater que les inégalités demeurent.

Les femmes gagnent en moyenne 20 % de moins que les hommes. Parmi les personnes ayant un revenu inférieur à CHF 4'000, 70% sont des femmes. La LEg ne suffit pas à éradiquer les inégalités faute de moyens effectifs pour contrôler son application.

L'articulation entre vie professionnelle, vie familiale, vis sociale est toujours aussi difficile tant il est vrai que pour la femme qui travaille, la double journée est souvent de mise. Dans sept familles sur dix, c'est la femme qui effectue la

majorité des tâches domestiques et éducatives et y consacre en moyenne 34 heures hebdomadaires contre 21 pour les hommes.

Dans les couples où ce travail est externalisé, il est assuré en majorité par des femmes, une majorité d'entre elles sont souvent migrantes, et sans statut légal. Quand l'égalité des un-e-s devient l'inégalité des autres.

Le privé est aussi politique, et il n'y aura pas d'égalité réelle tant que le partage des tâches ne sera pas égalitaire, tant que les hommes ne prendront pas leur part. Certains le souhaitent et il est essentiel de leur en donner les moyens en favorisant le temps partiel choisi pour les hommes, en créant ou en développant le congé paternité et le congé parental (et non un salaire parental), partagé.

La journée du 14 juin sera également une occasion de se mobiliser face à la remise en cause de la prise en charge par la Lamal de l'interruption volontaire de grossesse et de dénoncer les violences faites aux femmes: harcèlement physique et psychique, violences sexuelles. Le viol est «un fléau social inscrit dans une société qui assigne des rôles inégaux aux individus en fonction de leur sexe»¹.

Lutter contre les inégalités entre les hommes et les femmes, c'est en amont déconstruire les stéréotypes de genre: ce que doit être une femme, ce que doit être un homme. Le combat pour l'égalité est un combat pour la liberté, d'être, d'agir. Liberté de formation, du travail, dans ces engagements, liberté de devenir mère ou non, liberté dans sa sexualité...liberté difficile à revendiquer tant les clichés ont la vie dure, dans la vie quotidienne, dans les médias, véhiculés tant par des hommes que par des femmes.

Le 14 juin 2011, mobilisons nous, pour dénoncer ces stéréotypes et ces inégalités. En plus des trois temps forts - l'appel national à 14h06, la manifestation à 17h30 et la soirée festive au parc des Bastions à partir de 19h - de nombreuses actions² sont organisées qui n'attendent plus que vous. Le 14 juin, manifestez-vous.

**Toutes les infos sur:
www.14juin2011-ge.ch**

1. Voir article de viol-secours <http://14juin2011-ge.ch/revendications/violence/>

2. programme complet sur le site <http://14juin2011-ge.ch/actions/>

**Hommes,
manifestez-
vous à 17h30**

Participer au défilé pour revendiquer le partage des tâches domestiques et éducatives, venez avec vos poussettes, vos casseroles, ...



L'armée proxénète?

Une situation injuste et arbitraire

Aujourd'hui, le gouvernement suisse me pousse à faire le trottoir afin que je puisse payer ma taxe d'exemption d'armée.

Dans une lettre reçue du service des taxations, l'on m'indique que la taxe d'exemption s'élève à 3% de mon revenu, qui lui est de l'ordre du néant. En suivant correctement les préceptes mathématiques, appris lors de mes études, j'ai effectué les calculs: les 3% de 0 font bien zéro, non?

Les résultats de la confédération me laissent toutefois perplexe puisque CHF 400.- me sont tout de même réclamés...

Comment pourrais-je régler cette somme alors que je ne dispose d'aucun revenu? Et pourquoi devrais-je payer pour une décision, indépendante de ma volonté, prise par l'armée sur des critères physiques?

Entre mes études, mes révisions, mes engagements politiques et autres, il ne me reste que mes soirées pour effectuer un travail rémunéré. A cela s'ajoute que ce dernier ne doit pas être trop long afin que je puisse continuer d'assister, le lendemain, à mes cours ainsi qu'à mes activités.

L'équation est simple: il me faut un travail de seulement quelques heures et qui me rapporte suffisamment. Après réflexion, il ne me reste plus qu'à vendre mon corps pour ne pas finir aux poursuites, un comble non?

A nouveau, ce sont les familles qui devront payer la note pour les folies dépen-sières de M. Maurer!

En effet, n'ayant pas les moyens de payer cette

note et ne tenant pas particulièrement à vendre mon corps, je dois de m'appuyer sur mes parents. Par chance, ce soutien m'est possible, mais qu'advient-il dans les cas où les géniteurs ne peuvent aider financièrement leurs enfants confrontés à cette situation?

Ces derniers se doivent donc de trouver un travail rémunéré, les obligeant à lester des heures de révisions, de cours,... (ce qui, pour certains étudiants, reviendra à abandonner leurs études).

Les taxes universitaires n'étant pas négligeables dans le cas de plus bas revenus (CHF 1'000.- par année et par personne), si à cette somme s'ajoutent CHF 400.- de taxe, comment les plus pauvres d'entre nous peuvent-ils s'en sortir? Et comment font-ils dans le cas où plusieurs de leurs enfants étudient et sont exemptés d'armée?

Il faut absolument remédier à cette situation ar-

bitraire, injuste et discriminatoire! C'est à nous, socialistes, d'apporter une réponse satisfaisante permettant de protéger les plus faibles de notre société!

Ne laissons pas cette machine militaire empêcher l'accès à certaines formations, à certaines activités et tout simplement, ne la laissons pas piétiner les libertés individuelles de chacun!



75 ans: L'OSEO agit!

Ici, aujourd'hui et demain

**A l'occasion de ses 75 ans,
l'OSEO devient Solidar Suisse.**

Comme vous avez pu l'apprendre par la presse, les activités internationales de l'OSEO se poursuivront à l'avenir sous l'appellation de Solidar. En revanche, les activités nationales continueront sous l'appellation historique d'Œuvre Suisse d'Entraide Ouvrière (OSEO). Par conséquent, l'OSEO Genève ne change pas de nom !

L'OSEO reste active dans treize cantons (dont Genève) et 29 villes de Suisse pour continuer son travail en faveur de l'insertion professionnelle, de l'intégration des étrangers et de la formation. Avec un peu plus de 550 collaboratrices et collaborateurs, nous restons mobilisés au niveau national en tant que principale organisation active dans ces différents domaines.

A Genève, l'OSEO poursuit ses activités destinées notamment aux jeunes en rupture de scolarité grâce à son semestre de motivation (semo). Par ailleurs, notre association est investie en faveur de l'intégration des étrangers grâce à des dispositifs d'enseignement du français. De plus, l'OSEO Genève s'intéresse à la problématique de l'insertion professionnelle non seulement par nos entreprises sociales, la Bourse à l'emploi et Eco-Dom'Services (agences de placement à but non-lucratif), mais aussi au travers de différents projets de conseil et d'accompagnement en emploi.

Cette année, nous fêterons nos 75 ans d'existence et notre mission en faveur d'une société plus juste reste plus que jamais d'actualité.





Cercle Jean Jaurès

Assemblée générale constitutive

Jean Jaurès né en 1859, historien, philosophe; journaliste et critique littéraire; syndicaliste, député socialiste du Tarn; fervent défenseur de Dreyfus; fondateur du quotidien «l'Humanité» (1904) et du parti socialiste français en 1905 (SFIO: section française de l'internationale ouvrière), Jaurès anticolonialiste et opposant farouche à la guerre, assassiné par un nationaliste en juillet 1914.



Chères - chers
camarades

Le comité provisoire du Cercle Jean Jaurès a le plaisir de vous inviter à une assemblée générale constitutive dudit cercle à Genève. Cette importante réunion aura lieu le:

**Samedi 25 juin 2011,
à 14h 30 à la Maison
des associations.**

L'assemblée statutaire proprement dite sera suivie à 17h d'un exposé-débat animé par Gilles CANDAR, historien, professeur d'histoire au Mans et président de la Société d'études jaurésiennes, portant sur l'œuvre et l'action de Jaurès et plus particulièrement en relation avec l'actualité de l'action militante de Jean Jaurès son combat contre la guerre et en faveur de la construction d'une Internationale ouvrière socialiste.

Pour tout contact
vous adresser à:
François Courvoisier,
022 734 06 55
079 458 17 16

ou par mail:
azizaze@hotmail.com.



Vie du parti

Le Comité directeur du PS genevois a le plaisir d'inviter ses membres à une séance d'information sur le Plan directeur cantonal 2030

Jeudi 9 juin, entre 20h et 22h, à la Maison des Associations, Rue des Savoises 15, 1205 Genève (salle Rachel Carson)

Cette séance sera présentée par Monsieur Bernard Leutenegger du Département des constructions et des technologies de l'information (DCTI) que le Comité directeur remercie vivement pour sa disponibilité. Elle se déroulera en deux temps: Monsieur Leutenegger fera une présentation qui sera suivie d'une discussion.

Pour information, une prise de position du PS genevois sur le Plan directeur cantonal sera prise début juillet.

Pour te préparer, tu trouveras des informations sur le Plan directeur cantonal sur le site du DCTI: http://etat.geneve.ch/dt/amenagement/pdcn_geneve_2030-686-4369.html

Groupe des retraités du PSG

Lundi 6 juin, à 15h, dans les locaux du PSG.

Ordre du jour :
Finalisation du projet de maisons de quartier Intergénérationnelles

Commission santé

Mardi 7 juin, à 19h30, dans les locaux du PSG.

La coordination des PS cantonaux romands a décidé de mettre sur pied un forum sur la santé qui aura lieu le 3 septembre 2011 à Morges. L'objectif de ce forum sera de valider un manifeste socialiste sur la santé. Avant cette rencontre, notre commission s'est donnée comme objectif de solliciter ses membres dans le but de recenser au minimum cinq projets prioritaires. A ces fins, nous vous invitons à nous adresser par mail sante@ps-ge.ch les cinq projets que vous estimez importants sur le plan de la santé en Suisse Romande. Sous quelle forme? Un paragraphe de cinq lignes maximum par projet, voire moins. Le délai pour le retour de vos réponses est fixé au lundi 30 mai à 12h.

Discussion sur la synthèse de ces propositions:
Mardi 7 juin, de 19h30 à 21h00.

Coosec

Mercredi 8 juin, à 20h, dans les locaux du PSG.

Après une campagne pour les élections municipales qui nous a occupé durant plus d'une année, il est temps d'examiner comment la COOSEC entend poursuivre ses travaux, en prenant notamment en compte la nouvelle organisation du PSG et la mise sur pied d'une nouvelle structure: l'Assemblée des délégués.

Ordre du jour:

- Bilan des élections municipales;
- Relations administratives et financières entre PSG et sections;
- Proposition de la co-présidence de la COOSEC pour dynamiser et renforcer les sections;
- Première assemblée des délégués du 31 août 2011: Nomination des délégués, point de situation;
- Divers.

Commission culturelle

Mardi 14 juin, à 20h30, dans les locaux du PSG

Ordre du jour:
Liste des sujets importants à traiter ces prochains mois.

Commission migration-intégration

**Mercredi 8 juin, à 19h,
Rendez-vous au Barka Nyala
(Ethiopie), 4 rue Gourgas,
1205 Genève**

Pour développer les échanges interculturels, notre commission se réunit dans des établissements publics représentatifs des diverses communautés.

Ordre du jour:

- Approbation du PV de la dernière séance, annonce des divers, communications;
- Commission;
- Durcissements prévus concernant les procédures sur l'asile et sur le regroupement familial. Préparation de la demande de prise de position;
- Rencontre des Cités interculturelles. Retour sur la présentation du Conseil de l'Europe (Ville de Genève);
- Modifications de la politique d'accueil suite au printemps arabe. Respect des conventions existantes et mise en conformité;
- StopExclusion;
- 60^e anniversaire de la convention sur les réfugiés. 28 au 31 juillet 2011, Genève / Lyon
Présentation du projet;
- Elections fédérales: Label anti-xénophobe;
- Campagne anti-xénophobie - Rencontres avec les Communes: Vernier;
- Collectif sans papiers;
- Projet de révision totale

de la loi fédérale sur l'acquisition et la perte de la nationalité suisse. (loi sur la nationalité – LN). Retour sur la prise de position StopExclusion/ CSP;

- Nouvelles directives pour les mariages bi-nationaux;
- Mesures provisoires pour l'accès à l'apprentissage des jeunes sans papiers. Retour sur le vote du GC;
- Vivre;
- Droit de vote et d'éligibilité des étrangers au niveau cantonal dans la nouvelle constitution. Suivi du groupe vivre;
- Divers.

Commission santé

**Mardi 21 juin, à 19h30,
dans les locaux du PSG**

Les travaux sur la nouvelle planification sanitaire ont débuté au Grand Conseil. Il est essentiel que tous les membres du PSG ayant une activité (professionnelle ou mandant électif) en rapport avec le domaine de la santé soutiennent et conseillent nos députés chargés de travailler sur cette planification. Venez nombreuses et nombreux à cette séance. Pour vous préparer:

Le rapport du Conseil d'Etat posant sa vision de la mise en œuvre de la planification sanitaire 2012-2015 à Genève: <http://www.geneve.ch/grandconseil/data/texte/RD00875.pdf>

Le projet de loi inscrivant la planification et le financement des établissements hospitaliers dans la loi genevoise: <http://www.geneve.ch/grandconseil/data/texte/PL10832.pdf>.

Le site du DARES présentant le rapport susmentionné (politique cantonale de soins): http://ge.ch/dares/sante/politique_cantonale.

Candidature

En remplacement de notre camarade **Raphaëlle Vavassori**, élue au Comité directeur du PSG, le comité du Parti socialiste Ville de Genève ouvre les candidatures au poste de **délégué-e de la section à l'Assemblée des délégué-e-s du PSG**

Conformément à la modification des statuts du PSG.

Les dossiers de candidature sont à faire parvenir jusqu'au mercredi 8 juin par courriel à felicien.mazzola@ps-geneve.ch.

Le Comité de la section procédera en principe à l'élection lors de sa séance du 16 juin.



PSG

Vie du parti

Grande journée en faveur de l'égalité entre femmes et hommes

Mardi 14 juin

De nombreuses manifestations auront lieu toute la journée. Le tout se terminera par une soirée festive, dès 19h00 aux Bastions, scène de la Crypte, entrée Rue de Candolle.

D'ici le 14 juin, il y a plusieurs rdvs à ne pas manquer, notamment sur le thème «travailleu(s) domestiques sans papiers»!

Toutes les infos sur le site du Collectif 14 juin: www.14juin2011-ge.ch

Le collectif 14 juin recherche des bénévoles pour aider au montage et démontage de la fête, pour diverses plages horaires, de 9h à 1h du matin! Inscrivez-vous auprès de romain.kull@edu.ge.ch en annonçant vos disponibilités ou par téléphone à Romain Kull au 079/713-05-90.

Romain sera également la personne de contact sur place.

En vue d'un reportage photo, Sillage recherche des femmes et des hommes qui participeront aux actions de solidarité, au travail, à la maison, dans la rue, le 14 juin. Merci de vous inscrire en écrivant à helena@sillage.ch ou par téléphone au 079 686 79 37 www.sillage.ch.

Initiative salaire minimum: récoltes volantes durant la journée du 14 juin, lors des pique-niques (12h-14h) et de la manif (17h30).

Le PSG sera au pique-nique du Parc des Franchises et nous avons besoin de militant-e-s! Inscrivez-vous auprès du secrétariat psg@ps-ge.ch ou 022 338 20 70

Assemblée générale du PSG

Jeudi 16 juin, à 20h, dans les locaux du PSG

Ordre du jour:

- Dégagements pour permettre à Cyril Mizrahi et Alberto Velasco pour leur permettre de siéger aux conseils municipaux de leur commune, tout en terminant parallèlement leur mandat au sein de l'Assemblée Constituante.
- Election du-de la candidat-e à la Cour des comptes
- Lancement de l'initiative pour la suppression des forfaits fiscaux.
- Mandat au CD de préparer une initiative pour moduler la taxation des entreprises.
- Divers

JAA
1200 GENEVE 2
Changement d'adresse :
Parti socialiste genevois
Rue des Voisins 15
1205 GENEVE

Agenda

Lundi 6 juin

Groupe des retraités du PSG
15h00, locaux du PSG

Mardi 7 juin

Commission santé
19h30, locaux du PSG
Aux sources du socialisme
12h30, locaux du PSG

Mercredi 8 juin

Coosec
20h00, locaux du PSG
Commission migration-intégration
19h, Barka Nyala (Gourgas 4)

Mardi 14 juin

Commission culturelle
20h30, locaux du PSG

Jeudi 16 juin

Assemblée générale PSG
20h00, locaux du PSG

Mardi 21 juin

Commission santé
19h30, locaux du PSG
Aux sources du socialisme
12h30, locaux du PSG

Conférences: Aux sources du socialisme

Ouvertes à tout-e-s (amenez votre sandwich), de 12h30 à 13h30, les mardis suivants:

- 7 juin - François Courvoisier: Jaurès, le méconnu le plus célèbre
- 21 juin - Pascal Holenweg: Le pacifisme socialiste

Locaux du PSG:
Rue des Voisins 15
(code 2108A)